

# Glaneurs dans les villes

## Synthèse d'étude monographique

*Février 2010*

*Chris Olivier - CerPhi - Directrice Associée- [chris.olivier@cerphi.org](mailto:chris.olivier@cerphi.org)*

*Chantal Nicolai - CerPhi*

*Hadrien Riffaut - CerPhi – CERLIS Université Paris Descartes*

## RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS

Cette étude fait suite à une première exploration du phénomène du « glanage urbain »<sup>1</sup> réalisée en 2008, qui avait montré que :

- Le glanage constitue une réalité urbaine incontestable bien que non mesurée à l'heure actuelle, observable en particulier à la fin des grands marchés et autour des poubelles des commerçants et enseignes de proximité des centres villes et des quartiers commerçants.
- Ce phénomène concerne des individus de tous âges et de conditions diverses, la grande majorité d'entre eux ayant pour point commun d'être en butte à des difficultés économiques (notamment) qui les empêchent pour tout ou partie, d'acheter leur nourriture.
- La pratique du glanage pour être efficace (i.e qu'elle fournisse au glaneur une ressource alimentaire) nécessite du temps et requiert des compétences et des ressources personnelles importantes, devant lesquelles les glaneurs sont inégaux : les plus âgés ou affaiblis, les plus fragiles psychologiquement et socialement sont les moins à même d'y faire face.
- Une raréfaction de la ressource (suite à la disparition de certains sites de glanage, au durcissement des conditions de son exercice, à l'évolution de la réglementation et de son application...) constituerait un risque pour l'alimentation des glaneurs les plus vulnérables, surtout pour ceux d'entre eux qui ne peuvent ni acheter leur nourriture, ni avoir recours à l'aide alimentaire (pour diverses raisons) et/ou qui ne sont pas en mesure de modifier leurs habitudes.

Ces éléments ont constitué la toile de fond de la présente étude qui avait pour objectif d'approfondir et valider ces premiers enseignements et de compléter la description du phénomène. Elle avait principalement pour objectif de :

- Mieux connaître les différents publics, en particulier ceux qui étaient peu représentés lors de la première étude (personnes âgées, personnes d'origine étrangère, mères de familles)
- Comprendre comment le glanage intervient et s'inscrit dans les trajectoires de vie des personnes, et cerner l'évolution des pratiques dans la durée et selon les contextes
- Eclairer la dynamique des rapports entre glanage et aide alimentaire.

## LA METHODE

Une vingtaine de monographies individuelles de glaneurs ont été réalisées à Paris durant une période s'étendant de Juillet à Novembre 2009.

**Le protocole** comportait trois vagues de terrain (début d'été, fin d'été et automne), chacune s'articulant autour d'un aspect principal de la problématique :

- La première phase consistait en interviews individuelles approfondies centrées sur *le parcours de vie et l'intervention du glanage dans ce contexte socio-biographique*.

---

<sup>1</sup> C'est à dire le phénomène qui consiste à récupérer de la nourriture laissée sur place par les commerçants à la fin des marchés ou dans les poubelles des commerces urbains (hors hypermarchés). L'étude ne prend en compte ni le glanage rural, ni la récupération dans les poubelles des particuliers, ni dans celles des hypermarchés ou centres commerciaux.

- La deuxième phase était constituée d'un accompagnement des glaneurs dans *leur pratique de glanage et au domicile après une séance de récupération*, et d'interviews portant sur *la place du glanage parmi les autres modes d'approvisionnement*, et ses effets sur *l'alimentation effective* des personnes, dont certaines avaient rempli des carnets de bord consignant leur alimentation quotidienne.
- La troisième phase était constituée d'interviews centrées sur l'approfondissement du *rapport à l'aide alimentaire* et un bilan global.

**Le recrutement** a été réalisé à partir des sites déjà explorés dans la première phase, en ayant recours à certains glaneurs connus pour faciliter l'accès à d'autres sites et à d'autres glaneurs, y compris à des personnes peu présentes sur les sites.

Le corpus de l'étude est constitué de 14 femmes et de 7 hommes de 17 à 69 ans, avec les 2/3 entre 26 et 60 ans.

- 8 sont d'origine étrangère, parmi lesquels 3 ont acquis la nationalité française.
- Aucun n'est en couple au moment de l'enquête. 4 ont des enfants.
- 14 ont une solution de logement, précaire pour 4 d'entre elles.
- Aucun n'a de travail régulier, 6 travaillent ponctuellement.
- La moitié n'a ni revenu fixe, ni aide (sauf APL pour certains), l'autre moitié bénéficie d'un revenu fixe constitué de prestations sociales
- 8 ont recours à l'aide alimentaire régulièrement ou (très) ponctuellement ; 3 en ont une expérience ancienne ; 3 tentent ou ont tenté d'y avoir droit ; 7 n'y ont jamais eu recours ni tenté de le faire.

Au moment de l'étude, la plupart des interviewés vivaient seuls, disposaient d'une solution de logement, n'avaient pas de travail régulier, accédaient à certaines prestations sociales ; avaient recours régulièrement ou ponctuellement à l'aide alimentaire en plus du glanage

Une minorité toutefois n'avait pas de logement ; ne bénéficiait ni d'un revenu fixe, ni de prestations sociales ; n'avait pas ou plus recours à l'aide alimentaire.

## LES EVOLUTIONS PAR RAPPORT A L'ETUDE EXPLORATOIRE

**Concernant les caractéristiques de la population des glaneurs urbains**, l'étude confirme les constats initiaux :

- Elle est composée d'hommes et de femmes de tous âges, français ou d'origine étrangère, en situation de précarité plus ou moins importante.
- Les hommes et femmes de 30-40 ans sont les moins présents sur les sites de glanage, à l'exception des groupes de populations étrangères qui comptent une proportion significative de femmes en âge d'avoir des enfants au foyer. Les plus de 60 ans, jusqu'à des gens très avancés, sont en revanche fortement représentés parmi les glaneurs.

On confirme que le glanage n'est pas l'apanage des personnes sans logement ; au contraire, avoir un logement est souvent une des conditions d'un glanage efficace ; et que bénéficier de prestations sociales et de l'aide alimentaire n'exempte pas du glanage.

### **Concernant l'évolution des sites et des conditions de glanage, on décèle un risque de « durcissement » :**

- Les plus anciens glaneurs perçoivent une augmentation<sup>1</sup> sensible et régulière du nombre de glaneurs depuis une dizaine d'années, qui leur paraît se confirmer depuis 2008, sans pour autant s'intensifier de façon significative.
- Parallèlement nous avons observé que certains lieux de glanage étaient devenus impraticables depuis la dernière étude (poubelles dont les commerçants interdisent l'accès, au motif d'une trop forte fréquentation ayant entraîné des désordres ou par crainte de futurs désordres). D'autres lieux restaient très difficiles (marchés avec compacteurs et une forte population de glaneurs, poubelles sorties juste avant le passage de la voirie...).
- Dans ce contexte, **les glaneurs expriment leurs craintes, pour l'avenir, d'un cercle vicieux entraînant un durcissement des conditions de glanage.** L'augmentation du nombre de glaneurs et la diminution du nombre de lieux de glanage pourraient entraîner une raréfaction de la ressource et par conséquent des tensions sur les sites disponibles. Les glaneurs se faisant moins discrets, la tolérance des commerçants, qui suppose a minima la discrétion et l'absence de « nuisances », risque de diminuer et ils pourraient être plus nombreux à empêcher l'accès à leurs poubelles.

### **Pourtant la tolérance sociale autour du glanage tend à augmenter, mais les conditions du glanage n'en sont pas réellement améliorées**

Le gaspillage étant perçu comme de moins en moins supportable, le glanage s'en trouve mieux légitimé. La mixité sociale autour du glanage favorise également une meilleure tolérance. Des personnes très différentes en termes de profils, de niveau de disqualification sociale, de perspectives de réinsertion y ont recours.

Dès lors que les produits des poubelles ne sont pas récupérés uniquement par des personnes au stade ultime de la disqualification sociale, cela contraint à reconsidérer la valeur des produits que la société met au rebut. Et du même coup celle de la pratique de récupération dont **l'utilité**, contre le gaspillage, devient plus évidente.

Pourtant à aujourd'hui, la contribution du glanage à la lutte contre le gaspillage n'est pas reconnue : celui-ci est toujours envisagé sous l'angle de la « gêne » occasionnée par les glaneurs.

Ce paradoxe pèse sur l'attitude des commerçants. La bienveillance des certains d'entre eux à l'égard des glaneurs est manifeste, ainsi que celle de forains et employés de la voirie. Le problème vient de ce que cette bienveillance n'est pas assurée dans la durée puisque le commerçant qui manifeste sa solidarité en favorisant le glanage court davantage le risque de se voir pénalisé en raison du « désordre » induit, qu'il n'a de chance d'être « récompensé » pour avoir limité le gaspillage.

### **LA PLACE DU GLANAGE AU SEIN DES AUTRES MODES D'APPROVISIONNEMENT ET SES IMPLICATIONS SUR L'ALIMENTATION ET LA SOCIALISATION DES GLANEURS**

---

<sup>1</sup> Rappelons que cette information, issue de nos observations et du témoignage de glaneurs, n'a qu'une valeur indicative, cette étude comme la précédente n'ayant pas pour objet la mesure de la population.

On a identifié trois catégories de glanage selon la part que prend celui-ci dans l'approvisionnement des personnes :

- **Le glanage « de substitution »** : dans ce cas, le glanage est dominant dans l'approvisionnement. Il remplace l'achat qui est ici très marginal, et ne s'accompagne d'aucun recours à l'aide alimentaire. L'alimentation est alors complètement déterminée par le produit du glanage, construite à partir de lui et les ressources financières, lorsqu'il y en a, peuvent être consacrées à d'autres objets.
- **Le glanage « de complément »** : la priorité est ici donnée à l'achat, et à l'aide alimentaire parfois. Mais la pratique du glanage vient pallier régulièrement les manques plus ou moins importants selon les moments, de ces modes d'acquisition de l'alimentation. L'alimentation n'est pas déterminée par le glanage, mais elle s'en trouve améliorée et complétée. Les autres besoins peuvent également être mieux remplis grâce à l'économie financière réalisée.
- **Le glanage « d'appoint »**, n'intervient que de manière assez marginale irrégulière, au gré des occasions rencontrées ou en dernier recours. L'approvisionnement provient essentiellement d'autres sources.

Toutes ces pratiques n'ont pas le même effet du point de vue alimentaire et leurs fonctions sociales sont différentes.

Chacune d'elle correspond à des motivations et à des situations différentes des glaneurs : le fait qu'un glaneur privilégie l'une ou l'autre de ces pratiques s'explique pour partie par des facteurs objectivables (ressources financières, reste à vivre, le budget disponible pour l'alimentation)... mais aussi par le temps dont il dispose, ses aptitudes et ses compétences. Et elle comporte la plupart du temps une part d'arbitrage individuel, en fonction des avantages ou inconvénients ressentis du glanage par rapport à ceux des alternatives disponibles le cas échéant.

**Sous réserve d'être pratiqué dans certaines conditions, et à certains moments de la trajectoire des glaneurs, le glanage possède une « efficacité »** : il permet à certains glaneurs de se nourrir ou d'améliorer leur alimentation, voire de réaffecter les économies réalisées vers d'autres postes

Le **glanage de substitution** ou le **glanage de complément** peuvent avoir ce type d'efficacité :

- Pour se **substituer** aux autres formes d'approvisionnement de façon satisfaisante, le glanage doit être réalisé régulièrement et requiert un temps important (autour de 2 heures, hors temps de trajet, entre 3 à 4 fois par semaine ou tous les jours, pour les personnes dont on a étudié les pratiques). Il nécessite aussi une aptitude physique et psychologique autorisant une pratique régulière et organisée<sup>1</sup>.
- Lorsqu'il intervient en **complément** de l'achat et/ou d'un recours régulier à l'aide alimentaire, il requiert les mêmes aptitudes et disponibilité, même si le temps consacré est un peu moins important.

Dans ces conditions- et seulement dans ce cas- il **permet de se nourrir et plutôt « bien »**, i.e. de manger à sa faim, de manière plus proche de ses goûts et aspirations que si l'on ne consommait que ce qu'on peut s'acheter.

Il permet d'enrichir une alimentation contrainte et limitée, et de retrouver une forme de choix, l'accès à une ressource aléatoire mais généralement abondante et /ou (selon les

---

<sup>1</sup> Ces éléments ont été étudiés dans l'étude 2008

lieux de glanage) aux marques valorisées dont la précarité avait limité ou rendu impossible la consommation.

Il est particulièrement profitable pour ceux qui, de plus, possèdent compétences culinaires et équipement adéquat.

Bien que sélectives et contraignantes, ces formes de glanage sont pratiquées par des personnes de profils très différents, pour qui le glanage remplit d'autres fonctions **plus immatérielles** :

- Pour des **jeunes**, insérés socialement mais traversant une période de difficulté économique, il autorise le sentiment d'un « mieux consommer » (au double sens de meilleure alimentation que si il devaient l'acheter et de résistance à l'hyperconsommation)
- Pour les **personnes en situation d'exclusion** par rapport au marché de l'emploi, il permet de se sentir actif et autonome « au moins » dans le champ de l'alimentaire, confortant leur motivation à se nourrir et à prendre soin d'eux-mêmes.
- Pour les **plus âgés** qui supportent un fort sentiment d'échec et d'inutilité sociale, il agit de plus comme une conservation de leur droit à l'existence : se nourrir sans dépenser, c'est s'autoriser à vivre, sans coûter.
- Les **mères de famille** qui y recourent, y trouvent la satisfaction de remplir elles-mêmes leur rôle nourricier. Il a permis à certaines d'attendre l'obtention d'aides. En complément de l'aide alimentaire, il fournit une économie qui permet d'accéder à une consommation pouvant aller au-delà du strictement nécessaire, socialement valorisée et qualifiante.

**Pour ceux qui parviennent à le réaliser de façon efficace, le glanage est (un peu) moins stigmatisant, son vécu moins honteux. Il peut alors être facteur de lien social.**

On observe sur certains lieux de glanage des relations de convivialité et d'échanges entre glaneurs, qui se développent au sein de groupes constitués par affinité.

Ces relations sont strictement limitées : elles ne s'étendent pas au-delà du lieu et du temps de glanage.

Mais elles facilitent le glanage en l'entourant d'une convivialité et, dans certains cas, grâce à une forme de mutualisation de la collecte ou à des échanges de produits.

Pour les plus fragilisés et honteux, la simple possibilité d'entrer en relation avec d'autres est en soi importante. Le fait qu'ils glanent loin de leur lieu de vie, sans que leur entourage en soit informé le cas échéant, autorise ces relations.

Pour des personnes vivant à la rue, le glanage peut être une occasion, souvent unique, de « socialisation choisie » autour du moment de l'alimentation.

A d'autres, il permet de retrouver un sentiment d'utilité sociale, dans le partage des produits ou l'échange d'informations autour de l'alimentation et de l'approvisionnement (informations sur les sites de glanage mais aussi sur les différents dispositifs d'aide alimentaire et leurs avantages respectifs).

Et globalement la mixité sociale autour du glanage est favorable à l'estime de soi.

**À l'inverse, le glanage pratiqué de manière irrégulière et non organisée est inefficace pour améliorer son alimentation, et son caractère contraignant et stigmatisant est ressenti d'autant plus.**

Lorsqu'il est pratiqué de façon épisodique, ou insuffisamment, selon les opportunités ou en dernier recours et qu'il ne constitue qu'un **appoint** aux autres formes d'approvisionnement (aide alimentaire, achat), son apport à l'alimentation est faible et aléatoire.

Sa pratique est alors peu efficace du point de vue alimentaire (elle ne permet ni de se nourrir, ni d'améliorer vraiment l'alimentation, ni de réaliser des économies). Elle est vécue comme peu rentable, au regard de sa difficulté, et la stigmatisation, le cas échéant est plus fortement ressentie.

Cette pratique « d'appoint » insatisfaisante se rencontre chez ceux qui n'ont pas suffisamment de disponibilité matérielle, physique, psychologique, pour s'y livrer autrement qu'à l'occasion :

- Des **jeunes de la rue** pour lesquels l'alimentation n'est pas une préoccupation et dont le mode de vie est incompatible avec une pratique organisée et régulière.
- Des **personnes de 30-40 ans** travaillant de façon intermittente qui mobilisent leur énergie à résister à la disqualification sociale, priorité qui ne leur laisse plus assez de disponibilité. Le glanage dans ces conditions reste envisagé comme humiliant, coûteux en termes d'estime de soi.
- Des personnes **affaiblies** par l'âge ou la maladie.

**Les conditions et contraintes d'un glanage efficace (disponibilité, motivation et compétences) sont donc bien des facteurs de sélection :** elles limitent de fait le nombre de personnes aptes à s'investir dans cette pratique.

Les ressources physiques et psychologiques à mettre en œuvre sont déterminantes, même dans des conditions « normales » de glanage.

**Tout durcissement de ces conditions est fortement pénalisant pour les personnes vulnérables.**

## LES CYCLES DU GLANAGE , S'Y INSTALLER DURABLEMENT OU EN SORTIR

**L'efficacité du glanage, tant au plan alimentaire qu'en termes de lien social, est soumise à un cycle et ne peut être envisagée que de façon temporaire.**

- Au début, la découverte d'une certaine diversité et abondance des produits engendre souvent, chez des personnes longtemps contraintes à limiter leurs achats quantitativement et qualitativement, une forme de « surconsommation » : on tend à récupérer le maximum pour ne pas gaspiller et à consommer de façon non sélective pour profiter des opportunités.
- Rationaliser sa collecte et son alimentation suppose donc un apprentissage. La régularité, les relations avec les autres glaneurs, l'échange d'informations facilitent ce processus. C'est à ce stade qu'on peut parler « d'efficacité alimentaire ». La satisfaction éprouvée à pouvoir se nourrir convenablement par ses propres moyens, la nécessaire réorganisation de sa vie imposée par la pratique régulière du glanage et les relations nouées aident à dépasser ses propres résistances et la stigmatisation sociale.
- Mais le glanage reste toujours une source d'approvisionnement aléatoire, soumise à fluctuation, non-maîtrisable ; une pratique peu compatible avec une vie sociale, usante dans la durée et dans un contexte où les conditions de glanage sont perçues comme de plus en plus dures. Les relations mises en place sur les sites ne résistent

pas toujours aux aléas du contexte et de leur évolution (fermetures de sites, nouvelles populations, déceptions).

A la satisfaction de pouvoir s'en sortir par ses propres moyens se substitue, à terme, l'évidence de la non résolution de ses problèmes.

Si le glanage permet dans un premier temps une certaine autonomie et alimente l'espoir de « s'en sortir » par ses propres moyens, **à l'inverse s'installer durablement dans le glanage, c'est, à terme, renoncer** à une vie meilleure et s'installer dans une précarité plus « soutenable » grâce aux apports du glanage.

Pour ces personnes dans cette situation, l'évolution à venir des conditions de glanage seront déterminantes. Et ces conditions sont fortement liées à celle de la tolérance sociale et du regard qui sera porté sur la récupération et son intérêt dans la lutte contre le gaspillage.

**Pour ceux qui ressentent la nécessité d'en sortir ou de limiter le glanage, se pose la question de l'alternative et notamment du recours à l'aide alimentaire.**

Dans le meilleur des cas, des glaneurs pratiquant un glanage de substitution vont le remplacer par des activités rémunératrices leur permettant de se réinsérer et d'acheter leur nourriture. Avec le risque de se retrouver fortement confronté à la nécessité de la restriction dans les lieux d'achats, que le glanage leur avait permis de minorer.

Pour les autres, il leur faudra reconsidérer la question de l'autonomie, pour recourir ou intensifier leur recours à l'aide alimentaire.

Rappelons que les rapports entre glanage et aide alimentaire sont complexes :

- La plupart des glaneurs y ont (eu) recours à un moment ou à un autre. D'autres tentent de le faire sans toujours y parvenir.
- Parmi les non-requérants ou ceux qui limitent leur recours, certains font état de freins liés à leur image ou à une expérience négatives de l'aide et/ou de l'accueil. Mais les principaux obstacles qui conduisent à une mise à distance de l'aide alimentaire, indépendamment de ses qualités objectives, sont :
  - Pour certains, la **méconnaissance** de l'aide. Une mise à disposition plus proactive de documents d'information sur les aides aurait ici son utilité. Notons aussi qu'à l'inverse les relations entre glaneurs peuvent conduire certains à mieux connaître les différents dispositifs, les conditions d'accès, les populations qui en bénéficient et ouvrir ainsi la voie à un recours.
  - Pour d'autres, la **volonté de rester autonome**. La difficulté d'un recours à l'aide alimentaire pour limiter le glanage est accrue quand celui-ci est vécu comme facteur d'autonomie : l'aide par contraste est synonyme d'un « retour » à des situations de dépendance, de soumission à des règles de conditionnalité, de non choix de sa consommation ...  
Pour aider les glaneurs, une réflexion s'impose sur les modalités d'accès à cette aide alimentaire ; une réflexion qui doit s'appliquer à intégrer l'analyse des fonctions remplies par le glanage.



Le glanage est révélateur de bien d'autres choses qu'un « échec » de l'aide alimentaire. Et même, dans certains cas, il peut en quelque sorte « préparer » à l'aide alimentaire : aider à la connaître, à s'y familiariser ; permettre de l'investir comme une solution complémentaire de modes d'approvisionnement plus autonomes, solution qui n'est dès lors pas synonyme d'entrée en dépendance. Le glanage peut autoriser à accepter l'aide alimentaire quand tout ce qui a été mis en œuvre pour demeurer autonome n'est plus possible, ou objectivement moins efficient. Quand quelque chose de l'ordre du **choix** en faveur de l'aide alimentaire est mis en place.